



ENVIRONNEMENT  
TERRITOIRES  
AUTOROUTES  
ET MER

# Compte-rendu de la CAP nationale Dessinateurs & Dessinatrices

5 décembre 2013

La CAP est présidée par Simone Hayot, chef du bureau MGS2 au SG/DRH. FO est désigné comme secrétaire adjoint (tour de rôle entre les organisations syndicales).

## Déclaration des élus CFDT

Madame la Présidente, Mesdames et messieurs les représentants du personnel et de l'administration

La CFDT vous rappelle sa demande d'un plan de transformation d'emplois de C en B, qui permettrait d'accueillir les dessinateurs dans le corps des TSDD.

La CFDT dénonce le refus de proposer en catégorie B des dessinateurs qui ont fait l'effort de se reconvertir, sous prétexte que leur nouveau métier n'est plus assez « technique » !

Le régime des dessinateurs est indigne ; nous souhaitons que les mesures catégorielles 2014 améliorent la situation.

Je vous remercie.

## Réponses de la présidente aux représentants du personnel

On a un gros problème avec le système d'information des ressources humaines (Réhucit), il y a un souci avec la fiabilisation des données ; certains services ne remontent pas bien les dates de départ en retraite, ce qui peut priver des agents de leur promotion.

Il y a de gros problèmes au sein des PSI, souvent dus à un manque d'effectifs.

Le rapport du CGEDD établit un constat, il y aura des choix à faire parmi ses propositions.

Le secrétaire général du ministère a entendu la nécessité de requalification de C en B ; il souhaite que ce soit significatif. On pourrait gonfler la liste d'aptitude ou l'examen pro, ou organiser un examen exceptionnel ; cela concernerait toute la catégorie C.

Tout cela est conditionné par l'enveloppe des mesures catégorielles.

Cette séance de promotions (pour 2014) est la dernière avec les taux promus sur promouvables actuels ; nous allons repartir en négociation avec la Fonction publique pour le triennal 2015-2016-2017. Pour augmenter les taux, il faut prouver qu'il y a un blocage entre 2 grades ; la DGAFP ne raisonne pas sur le nombre d'agents à promouvoir, mais sur la fluidité des déroulements de carrière. Avant la LOLF (2005), il fallait qu'un agent parte en retraite pour qu'un autre obtienne une promotion ; depuis l'instauration des taux, il y a la garantie d'un minimum de promotions, sans lien direct avec les départs en retraite.

Les représentants CFDT ont insisté sur l'autocensure de certains services, qui renoncent à proposer la promotion de dessinateurs qui ont changé de métier, alors qu'en catégorie B, la liste de postes est désormais commune à toutes les filières, avec une majorité de postes offerts aussi bien aux administratifs qu'aux techniciens ; la présidente promet de sensibiliser le réseau des secrétaires généraux à l'esprit de cette promotion, qui doit s'attacher à l'ensemble de la carrière des agents.

Les représentants CFDT ont également rappelé que les mesures catégorielles pouvaient être officiellement notifiées par le secrétaire général du ministère, puis censurées par la Fonction publique et le Budget (cette situation a d'ailleurs été rappelée récemment au ministre) ; la présidente a reconnu qu'il ne suffisait pas de prévoir le financement des mesures, mais qu'il fallait argumenter et convaincre la DGAFP et Bercy du bien-fondé de ces demandes.

Pour compléter les propositions de promotions discutées lors de la pré-CAP, et calculées en appliquant le taux région par région, l'administration a proposé d'attribuer les postes restants aux régions qui étaient nettement en-dessous du taux de chacun des tableaux d'avancement, sur les 3 dernières années, en parallèle avec le dossier des agents.

L'ensemble des représentants du personnel a validé cette méthode, en proposant cependant de porter au compte-rendu les agents les plus proches de leur fin de carrière, pour 2015.

## Promotions à dessinateur chef de groupe 2<sup>ème</sup> classe au titre de 2014

### Règles statutaires :

Être dessinateur ayant atteint au moins le 5<sup>e</sup> échelon et comptant au moins 6 ans de services effectifs dans ce grade, préalablement inscrit à un tableau d'avancement établi après avis de la commission administrative paritaire.

### Données chiffrées :

Chef de groupe 2 <sup>ème</sup> classe	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nb de proposables	<b>226</b>	<b>136</b>	<b>153</b>	<b>203</b>	<b>146</b>	<b>253</b>	<b>186</b>
Nb de proposés	<b>96</b>	<b>78</b>	<b>102</b>	<b>85</b>	<b>99</b>	<b>108</b>	<b>94</b>
Nb de postes (budgétaires)	<b>42</b>	<b>32</b>	<b>48</b>	<b>42</b>	<b>49</b>	<b>62</b>	<b>54</b>
Nb de promus	42	32	48	42	49	62	54

### Reclassement

Les fonctionnaires de catégorie C, relevant de grades dotés des échelles de rémunération 3, 4 et 5 qui sont classés par application des règles statutaires à l'un des grades relevant des mêmes échelles, sont maintenus dans leur nouveau grade à l'échelon auquel ils étaient parvenus dans leur précédent grade en conservant, dans la limite de la durée moyenne de service exigée pour l'accès à l'échelon supérieur du nouveau grade, l'ancienneté d'échelon qu'ils avaient acquise dans leur grade antérieur.

### Date d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014

Région d'harmonisation	Nom-Prénom	Affectation
DREAL Aquitaine	SAINTQUANTIN Erick PALACIOS Marie Louise	DIR Atlantique DDTM Landes
DREAL Auvergne	PARAFITA Carla	DDT 63
DREAL Basse Normandie	LE MAUX Jérôme HELIE Alain	DDT 50 DDT 14
DREAL Bourgogne	PACAUD Benoît	SIDSIC 71
DREAL Bretagne	VIDY Nicolas BRETON Nicolas BRILLET Marie Laure SALAUN Valérie	DREAL Bretagne DIR Ouest DDTM 35 DDTM 29
DREAL Centre	LEMOINE Philippe MARCHADIER Sylvie LEMAIRE Audrey	DDT 41 DDT 36 DDT 45
DREAL Champagne-Ardenne	TISSERANT Cédric	DDT 51
DREAL Franche-Comté	PIERANGELO Matthieu	DDT 25
DREAL Haute Normandie	LEBARBIER Eric HURE Elodie DELIER Laurent	DIR Nord-Ouest CETE Normandie Centre DDTM 27
DREAL Ile de France	MACIEJEWSKI Franck BENQUEY Nicolas QUEVA Christian HAMAM Abderrahmane LHUIILLIER Philippe BLANC Pierric	DDT. 77 DRIEA DDT 77 DDT 78 DRIEA DRIEA
DREAL Languedoc Roussillon	TASSEL Mathieu	DDTM 66
DREAL Limousin	DEBENEST Thierry	DIR Centre-Ouest
DREAL Lorraine	PANGIA Joseph BELMONTE Raphaël DOUAY Cécile	DDT 55 DIR Est CETE Est
DREAL Midi Pyrénées	BAUTISTA Sébastien RAMIS Patrick SABATIER Thierry	DDT 82 DDT 82 DDT 09
DREAL Nord Pas de Calais	WERNIMONT Alexis BOULON Vincent BRISSEZ Gérald	DIR Nord DDTM 59 DIR Nord

## Promotions à dessinateur chef de groupe 2<sup>ème</sup> classe au titre de 2014 (suite)

Région d'harmonisation	Nom-Prénom	Affectation
DREAL PACA	PELLET Nicolas VIROULAUD Jérémie SCARRONE Alexandre	DIR Méditerranée DDT 84 DIR Méditerranée
DREAL Pays de Loire	TALBOT Christian HAREAUT Thierry	DDT 49 DDT 72
DREAL Picardie	CHARLEMAGNE Ruddy	DDT 60
DREAL Poitou-Charentes	ROQUIER Mireille	Compagnie d'aménagement des eaux des Deux-Sèvres
DREAL Rhône-Alpes	MOUTEL Bertrand DUPUIS Eric BALLERY Séverine BEYDON Annie FARHAT Sami GAUZI Eric	DDT 73 DDT 26 DDT 42 DDT 38 Préfecture de l'Ardèche DIR Centre-Est
DEAL Guadeloupe	PETIT Eric	DEAL Guadeloupe
DEAL Guyane	KLESPERT Olivier	DEAL Guyane
DEAL Martinique	JOS Dominique	DEAL Martinique
DGAC	AMBLARD Pascal	SNIA
Administration Centrale	LANG Fabien	SG
VNF	BERNARDI Jean-François	VNF/DT Nord-est

## Promotions à dessinateur chef de groupe 1<sup>ère</sup> classe au titre de 2014

### Règles statutaires :

Être dessinateur chef de groupe de 2<sup>e</sup> classe ayant au moins 2 ans d'ancienneté dans le 6<sup>e</sup> échelon et comptant au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade.

### Données chiffrées :

chef de groupe 1 <sup>ère</sup> classe	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nb de proposables	<b>506</b>	<b>354</b>	<b>579</b>	<b>490</b>	<b>382</b>	<b>271</b>	<b>220</b>
Nb de proposés	<b>255</b>	<b>202</b>	<b>253</b>	<b>169</b>	<b>179</b>	<b>134</b>	<b>108</b>
Nb de postes (budgétaires)	<b>131</b>	<b>56</b>	<b>65</b>	<b>120</b>	<b>88</b>	<b>64</b>	<b>49</b>
Nb de promus	131	56	65	120	88	64	49

### Reclassement

Les fonctionnaires de catégorie C, relevant du grade doté de l'échelle 5 de rémunération qui sont promus dans un grade doté de l'échelle 6, sont classés à l'échelon comportant un indice égal ou, à défaut, immédiatement supérieur à celui qu'ils détenaient dans leur précédent grade. Dans la limite de la durée moyenne de l'échelon du nouveau grade, ils conservent l'ancienneté d'échelon qu'ils avaient acquise dans leur précédent grade lorsque l'augmentation de traitement consécutive à cette promotion est inférieure à celle qui aurait résulté d'un avancement d'échelon dans ce précédent grade ou qui a résulté de leur nomination audit échelon, si celui-ci était le plus élevé dudit grade.

### Date d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014

Région d'harmonisation	Nom/Prénom	Affectation
DREAL Alsace	SCHOENHOEFFER Eric	DDT 67
DREAL Aquitaine	CHARVET Christophe LAGUIERCE Philippe Paul TACHOIRES Jacqueline	DDTM 33 DIR Atlantique DDTM 64
DREAL Auvergne	MARSEIGNE André MANRY Joël	DDT 03 DDT 63
DREAL Basse-Normandie	MICHEL Bernard	DDTM 50
DREAL Bourgogne	RAMPON Michel	DDT 71

## Promotions à dessinateur chef de groupe 1<sup>ère</sup> classe au titre de 2014 (suite)

Région d'harmonisation	Nom/Prénom	Affectation
DREAL Bretagne	LE BOUCHER Yannick	DDTM 22
	ESCOBAR Jean-Marc	DDTM 29
	CAMERIN Joël	DDTM 56
	MADELAINE Dominique	DDTM 35
DREAL Centre	BOURGEOIS Etienne	DDT 18
	BLAIN Evelyne	DDT 18
DREAL Champagne-Ardenne	PASCARD Maryse	DDT 10
DREAL Franche-Comté	GUDIN Philippe	DDT 39
DREAL Haute-Normandie	BEUNET Didier	Ministère de la Défense
	FLOURY Christophe	DIR Nord-Ouest
DRIEA Ile de France	SAVARY Isabelle	DDT 95
	VAISSAIRE Jannick	DDT 77
	AUGER Michel	DRIEA
DREAL Languedoc-Roussillon	ROYUELA Hervé	DDTM 30
DREAL Limousin	BETTUZZI Serge	DIR Centre Ouest
	THOUMIEUX Éric	DIR Centre Ouest
DREAL Lorraine	GEHANT Sylvain	DIR Est
	BERNARDI Fabio	DDT 88
	AMANN Laurent	DIR Est
DREAL Midi-Pyrénées	BORDES Xavier	STAP du Tarn
	SKOCZYLAS Jean Claude	DDT 12
	PRENASSI Jean-Michel	DDT 32
DREAL Nord Pas de Calais	DECHERF Patrick	DDTM 62
	TARGET Philippe	DDTM 59
DREAL PACA	MIGNON Laurence	DDTM 83
	PERUCCON Roland	DDTM 06
DREAL Pays de Loire	DEMY Philippe	DDT 49
	HALGAND Frédéric	DDTM 44
	MESNIL Loïc	DDT 49
	BELLOEUVRE Joël	DDT 72
DREAL Picardie	FONDRAT Gérard	DDT 60
DREAL Poitou-Charentes	DRUET Jimmy	DDT 79
	PICARD Sébastien	DDT 16
DREAL Rhône-Alpes	ESTEOULLE François	DDT 07
	CALVI Thierry	DDT 69
	LAURENT Claude	DDT 74
	CHATAIN Didier	DDT 38
DEAL Martinique	SAINTE ROSE Alain	DEAL Martinique
DEAL Mayotte	ASSANI MCOLO Madi	DEAL Mayotte
DGAC	BAILLOUX Thierry	SNIA
	MELOBOSIS Gilbert	SNIA

**Pour tout renseignement complémentaire,  
contactez les élus CFDT à la CAP locale de votre service ou de votre région  
ou les élus à la CAP nationale**

**Jean-Luc CAMÉ..... DDT 54 ..... 03.83.91.40.15**  
**Pascal PAQUELIN ..... DREAL Bourgogne ..... 03.45.83.21.14**